EDUCATION PRIORITAIRE

Novembre 2008 : Les cordées de la réussite (dossier de presse)

- Elles désignent des <u>partenariats</u> entre un ou plusieurs établissements de l'Ens Sup, des lycées à classes préparatoires et des lycées/collège, qui ont pour objectif de promouvoir l'égalité des chances et la réussite des jeunes face à l'entrée dans l'Ens. Sup.
- La « tête de cordée » est systématiquement un établissement de l'Ens. Sup, qui peut conduire plusieurs cordées à la fois.
- Objectifs et actions :
 - ▶ Mise en œuvre d'actions multiples et structurantes : tutorat, accompagnements (scolaire, académique, culturel, internat, aides diverses...) ; réseaux de solidarité académique entre les divers niveaux d'enseignement
 - ▶ Animées par des jeunes des établissements de l'Ens. Sup en créant par un <u>accompagnement adapté</u>, un pont entre l'enseignement scolaire et l'Ens. Sup.
 - ► Faire changer le regard et les aprioris que les jeunes portent sur les filières; faciliter le passage vers l'Ens.Sup par la communication et la transmission des expériences.
- Le partenariat est systématiquement formalisé à travers une convention
- Une attention particulière a été apportée aux élèves issus des 60 lycées implantés dans les 215 quartiers identifiés comme prioritaires
- De nombreuses entreprises sont partenaires des cordées, en proposant des simulations d'entretiens de recrutement, mise à disposition d'offres de stages par les jeunes impliqués dans le dispositif (exemple d'entreprises partenaires : SNCF, Essilor, PSA, Arcelor, SFR, Orange...)

Juillet 2013: refondation de l'EP (loi d'orientation)

- Donner des moyens en fonction des spécificités territoriales, sociales et scolaires
- · Améliorer les conditions de travail : temps pour le travail d'équipe, revalorisation de la rémunération
- Sectorisation : favoriser la mixité sociale et scolaire
- Internat : accueil et scolarisation qui favorisent la réussite

Juin 2014 : refonte de l'EP

• Objectifs:

- ▶ Lutter contre les déterminismes sociaux et les inégalités sociales
- ▶ Revisiter régulièrement la carte de l'EP
- ▶ Meilleure allocation des moyens
- Réponses pédagogiques différenciées
- Mieux doter les établissements qui accueillent les populations défavorisées
- ▶ Deux niveaux d'intervention : REP et REP+

• Référentiel de l'EP

- ► Faire évoluer les pratiques
- Coéducation
- Climat positif
- Accueil 3ans
- Plus de maîtres que de classes (mieux répondre aux difficultés, travail collectif)
- ► Accompagnement continu en 6^{ème} (REP+) pour une meilleure adaptation (transition Ecole/collège)
- Accompagnement éducatif reste optionnel (3h/semaine)
- Logiciel D'COL: acquérir autonomie et assiduité dans son travail, soutien en ligne (dans les horaires de l'accp continu)
- Numérique : différenciation pédagogique, interactivité et plaisir d'apprendre
- Découverte des métiers et des formations
- Internat de la réussite pour tous
- Prise en charge des besoins de santé/sociaux
- ► Reconnaissance et valorisation du personnel
- Assurer l'accueil des nouveaux personnels
- Outils numériques d'échanges
- Temps consacré au travail en équipe
- Conseil Ecole-Collège

Février 2016 : Parcours d'excellence pour les collégiens de REP+ de la 3^{ème} à la terminale (dossier de presse)

- Accompagnement des collégiens volontaires pour assurer l'égalité des opportunités de réussite, cad conduire des jeunes de milieux modestes vers une poursuite d'étude ou une insertion professionnelle ambitieuse et réussie, en leur proposant une offre de tutorat collectif et de visites culturelles dès la classe de 3^{ème}, puis un suivi individualisé tout au long de leur scolarité au lycée, quelle que soit la filière choisie.
- 80 000 bénéficiaires des cordées de la réussite sont boursiers mais trop peu relèvent de l'EP (28%) où sont concentrées les plus grandes difficultés sociales.
- 11% des lycéens pro dans les cordées : leur taux d'insertion dans l'Ens.Sup est le plus faible
- Les parcours d'excellence viennent compléter les cordées en 2016 dans les REP+
 - ▶ Amplifier les dispositifs de lutte contre l'autocensure de certains jeunes dans leur orientation, en valorisant le mérite
 - Assurer une continuité de suivi pour les élèves de la 3^{ème} à la Term afin de permettre la construction d'un parcours personnalisé vers une excellence choisie
 - ▶ Déployer des parcours d'excellence pour les volontaires de la 3^{ème} des REP+
- Un continuum d'accompagnement pour les élèves volontaires (PE) :
 - ► <u>Travaux en groupe tutorés</u> d'une 10ène d'élèves (un groupe à dominante scientifique, un groupe à dominante sciences humaines) pour renforcer la maîtrise des connaissances/compétences, la motivation et la confiance en soi
 - ▶ Un <u>suivi individualisé</u> (tutorat) par des étudiantes volontaires
 - ATP pour renforcer la compréhension des démarches d'apprentissage
 - Visites culturelles et des temps de renforcement en culture gé
 - ▶ <u>Visites de lieux de formation</u> et des <u>rencontres avec des étudiants</u>
 - **►** <u>Visites d'entreprises</u>
 - Rencontres de personnalités
- Les 3èmes sont suivis jusqu'au bac (GT ou pro)
- Le parcours contribue à développer chez l'élève :
 - ▶ Le goût de l'effort et <u>l'ambition</u> pour les études, élargissement des horizons
 - ► L'ouverture culturelle et le développement de la culture gé
 - La connaissance du monde professionnel, social et institutionnel
 - ► La connaissance des filières
 - Les <u>compétences</u> nécessaires à une <u>poursuite d'études</u> et une <u>insertion professionnelle réussies</u>
 - ► La confiance en soi
- Le parcours s'appuie sur de nombreux partenaires
 - Les universités et les grandes écoles
 - Les étudiants
 - Les élèves fonctionnaires des écoles du service public
 - Les acteurs économiques pour l'ouverture sur le monde professionnel
 - Le monde associatif (soutien, orientation et bien d'autres défis)
 - Les fédérations de parents d'élèves
 - ▶ Les collectivités territoriales par leurs compétences et leur soutien aux établissements scolaires
- Dans chaque académie : partenariats REP+ et établissements de l'Ens.Sup seront encouragés ; ces partenariats seront étendus aux associations, collectivités territoriales, entreprises et branches professionnelles.
- · Accompagner et évaluer la démarche de parcours d'excellence par un comité indépendant
- Démocratiser l'accès à l'Ens.Sup
 - ▶ Réforme des bourses sur critères sociaux (↗ 5,4% du nombre de boursiers en 2012)
 - Accès aux droits sociaux : renforcé et simplifié
 - ► Logement étudiant à caractère social
 - ▶ Poursuite d'études des bacheliers pro : quotas académiques facilitant leur entrée en STS (17% en 2000 vs 35% en 2014)
 - ▶ 10% des meilleurs bacheliers de chaque filière GT et pro de chaque lycée = droit d'accès à une filière sélective publique de l'Ens.Sup (lutte contre l'autocensure).

Circulaire de rentrée 2016

- Accompagnement continu pour les élèves de 6^{ème} (+ AE + AP)
- Développement des <u>parcours d'excellence</u> de la 3ème à la term (REP+)